



30 mars
2020

Le conseil du moment

Gestion intégrée du parasitisme gastro-intestinal caprin

Si la mise à l'herbe s'est faite dans des bonnes conditions, la priorité est de profiter de sa valeur. Mais n'oubliez pas la gestion du parasitisme. Si le troupeau a été traité à la rentrée en bâtiment, et qu'aucune analyse coproscopique pour vérifier l'efficacité du traitement a été faite, il est maintenant utile d'avoir une vue sur la charge parasitaire. La réduction du nombre d'œufs excrétés doit être supérieur à 90%. Au contraire, ou si les parcelles ont été sur-utilisées en pâturage les années précédentes, n'attendez pas l'apparition de signes cliniques pour réagir (diarrhées, baisse de production, poils piqués, amaigrissement). En pleine pâture, un traitement **sélectif** est à envisager au seuil de 600 œufs/gramme (OPG) de SGI (fortes laitières et primipares). Mais le mot d'ordre étant de limiter les traitements et alterner les familles de molécules, ce seuil est à comparer à l'historique des analyses et des traitements sur son troupeau. Néanmoins, au-delà de 1000 OPG de SGI, le statut parasitaire n'a généralement pas été

vérifié en début de saison ; si pas d'utilisation de nouvelles parcelles « propres » (non pâturées depuis un an), un traitement général peut être effectué.

La fréquence des coprologies successives dépendra de la situation de chaque élevage. Pour décider de la pertinence d'un traitement, il sera nécessaire de connaître le niveau d'excrétion des animaux **avant** un changement de bloc de parcelles (en particulier à la fin du printemps). Dans le cas d'absence de rupture, une surveillance mensuelle doit être effectuée. Ainsi, vous aurez un suivi de l'évolution de l'infestation. Notez sur un calendrier la date des prélèvements et des interventions (traitement, changement de bloc) : en fin de saison, il sera utile pour la prise de décision.

Pensez à faire et envoyer vos prélèvements au laboratoire préconisé par votre GDS, en prioritaire, les lundi ou mardi d'une semaine sans jour férié. Ne pas les congeler (possibilité de stockage au frigo 1 à 2h).



Ils ont testé ...



Les mélanges légumineuses/graminées

Aujourd'hui nous sommes allés voir Anaïs VALETTE, éleveuse de chèvres à Chatuzange le Goubet (26). Depuis 2016, elle teste un mélange légumineuses/graminées semé à l'automne pour remplacer la luzerne pure. Elle réalise 4 coupes de foin de ce mélange avec irrigation (5 coupes si enrubbages à l'automne).

Composition : Luzerne (34%), Fétuque élevée (20%), Trèfle violet (17%), Ray-Grass anglais (17%), Dactyle (12%)

Pourquoi avoir décidé de tester ce mélange ?

« J'aime bien tester de nouvelles choses. Mais aussi car on m'a conseillé à plusieurs reprises de ne pas donner que de la luzerne à mes chèvres, de leur faire un repas de foin de prairie pour apporter plus de fibres dans ma ration. Dans mon bâtiment ce n'est pas très pratique de distribuer deux fourrages différents, je me suis donc dit que j'allais directement faire le mélange de la luzerne et des graminées aux champs. »

Quels avantages avez-vous observé ?

« En premier, le travail aux champs me semble moins difficile et moins contraignant. Aujourd'hui j'ai plus de souplesse sur les horaires, ça ne pose pas de problème d'aller faner à 11h car le ray-grass garde l'humidité même pendant les grosses chaleurs. J'ai l'impression que le fourrage est moins brisé, les feuilles de luzerne restent intactes.

En deuxième, mes chèvres ne trient plus et ne me font quasiment plus de refus. J'ai remarqué une augmentation du TB : 2016 = 33.1, 2017 = 36.44, 2018 = 35.7, 2019 = 35.4. Et depuis 2017 je n'ai plus de problème de taux inversés. »

Quels inconvénients avez-vous observé ?

« Je ne vois pas d'inconvénient particulier. Il faut juste faire attention à la première coupe qui est riche en graminées, il ne faut pas la faucher trop tard car ça fait vite de très gros volumes et à sécher ce n'est pas évident. Je la donne principalement à mes chevrettes ou au tarissement des chèvres. Les 3 autres coupes sont plus riches en légumineuse. »

Les fromagers s'organisent...

Des fromages lactiques plus gros, qui s'affinent plus longtemps

Au GAEC Chèvre de Chomaise (160 chèvres), 50% du lait est transformé et vendu en direct, 50% livré à la laiterie. Sur les trois marchés en plein air, un est maintenu (pour l'instant). « La semaine dernière [début du confinement], nous avons observé 30% de baisse de la demande, cette semaine possiblement 70% de baisse. C'est pourquoi on pratique un report de lait en fabriquant **des plus gros fromages qui s'affinent plus longtemps**. On a peu de marge sur le lait livré avec une référence laitière à ne pas dépasser. Nous commercialisons grâce à un magasin-remorque avec vitrine, et à la ferme dans une petite boutique. Jusqu'à présent, **gestes barrière et désinfection des mains entre chaque client**, mais nous allons investir dans le paiement par **CB avec option sans contact**, et installer une table extérieure à la boutique. L'incertitude sur les mesures futures fait que nous nous adaptons au jour le jour »

Mise en place d'un Drive Fermier collectif

Au GAEC du Chant du Riou à Désaignes (07), la fermeture du marché local a entraîné une organisation collective entre producteurs. « Avec les producteurs concernés, nous mettons en place **un système de précommande de produits avec retrait à un point unique** : un « drive fermier ». Les clients, via une mail-liste, remplissent un bon de commande unique. Ensuite, chaque producteur prépare ses commandes et livre au point de retrait. Un roulement d'un producteur par semaine est établi, pour la gestion du point de retrait et l'assemblage des paniers. Les clients sont invités à venir à **des créneaux précis pour limiter le nombre de personnes** : maximum 4 à la fois. Chaque producteur fournit son RIB ou accepte le paiement par chèque, si les clients ne souhaitent pas payer en espèces. Nous avons écrit à la préfecture afin d'avoir leur aval, même si l'ensemble des mesures de sécurité seront appliquées. »

Diversification des fromages et mise en place de livraisons de fromages

Quand Gwenaëlle et Nicolas MIRMAND (Les Chèvres de l'Eyrolle, à Lentillères 07) ont appris que les 2 marchés locaux n'étaient pas maintenus et que le supermarché ne prenait plus leurs fromages, il a fallu trouver rapidement une solution. Pour remplacer leurs 2 principaux modes de commercialisation, ils ont donc décidé de se lancer dans **la livraison à domicile**. Ils ont préparé un bon de commande et diffusé l'information sur leur page Facebook et la page Facebook « Aubenas Agglo Info ». Ils ont rapidement reçu beaucoup de commandes. « On ne pensait pas que ça prendrait une telle ampleur ! On ne s'était pas préparé à ça. Dans l'organisation plusieurs ajustements sont prévus pour faciliter la gestion :

- ✓ Remplacer la livraison à domicile par un « drive » dans plusieurs villages voisins, avec un créneau horaire de présence et un lieu précis car la livraison à domicile est très chronophage et compliquée à gérer.
- ✓ Ne proposer qu'un seul moyen de commander : l'email. Au départ nous en avons proposé plusieurs : sms, email, via Facebook, mais cela devient vite très compliqué à gérer.
- ✓ Simplifier le bon de commande : pour les lactiques nous avons proposé 8 catégories (frais, mi-sec 5/8 j, mi-sec 10/20 j, crémeux,..) c'est beaucoup trop ! Nous allons regrouper les catégories pour une gestion plus simple.
- ✓ Être précis sur le secteur de livraison. Nous avons parfois reçu des demandes de clients éloignés que nous avons réorienté vers leurs producteurs locaux.

Ce mode de commercialisation nous permet aujourd'hui de continuer à vendre nos fromages mais c'est chronophage : il y a beaucoup de travail en amont pour préparer les commandes plus la livraison.

Au niveau de la transformation nous avons aussi **adapté notre gamme pour reporter le lait : feta, tomme, bleu,..** »

Ils ont testé...



Au Gaec du Chant du Riou, paiement CB sans contact. Avec SumUp, la transaction via le terminal de paiement électronique dédié est validée grâce à l'application mobile. Un taux de commission de 1,75% par transaction est appliquée. Besoin d'avoir un téléphone avec à minima la 3G.

Gérer ses volumes

La vente des fromages et autres produits laitiers étant tendue, les éleveurs (fromagers comme laitiers) peuvent être amenés à devoir réduire leur volume de lait produit.

Réduire sa production ne signifie pas baisser la complémentation ou la ration ! Il est bien entendu nécessaire de réajuster les rations avec votre conseiller pour coller au mieux aux besoins immédiats, mais **en aucun cas une réduction drastique des concentrés/ qualité de fourrage ne doit être faite**.

Les chèvres vont au contraire puiser dans leurs réserves pour maintenir leur production laitière, entraînant de nombreux effets indésirables : amaigrissement, sensibilité immunitaire, fort impact sur la réussite à la reproduction (particulièrement en ce moment pour les désaisonnés), incapacité des chèvres à remonter en production à l'issue de cette crise (réserves corporelles trop faibles), fonte musculaire, etc...

Pour réduire vos volumes, l'une des mesures peut être la monotraite : bien supportée par les chèvres, elle peut être mise en place sur une partie de la lactation, la double traite pouvant être reprise à n'importe quel moment : les chèvres s'adaptent et la production laitière se réajuste ! Soyez toutefois vigilants, mieux vaut la mettre en place après le pic de lactation pour les primipares (le volume de la mamelle se forme en 1ère lactation, il est important de la laisser se développer au maximum). La production en monotraite chute de 15% à 20% en moyenne avec des rations identiques à de la bi-traite, le TB à tendance à rester stable (voire légère baisse), le TP augmente, les cellules ne varient pas (sauf sur primis si monotraite dès la mise-bas). Toutes les infos sur la monotraite :

<http://www.pep.chambagri.fr/okeydoc/download.php?id=233>

Si vous avez des cabris/chevrettes au lait, il est également possible de leur distribuer du lait maternel plutôt que du lait en poudre. D'autres solutions sont détaillées dans la note suivante :

<http://idele.fr/filiere/caprin/publication/idelesolr/recommends/maitrise-des-volumes-a-destination-de-tous-les-producteurs.html>

Et les chevreaux ?

Faute d'autres débouchés, certains éleveurs sont amenés, cette année, à engraisser leurs chevreaux sur leur exploitation. Une page a été créée sur le site internet d'Auvergne-Rhône-Alpes Elevage dans l'idée d'y rassembler des conseils et répertoires d'adresses nécessaires pour se lancer dans l'engraissement de ses chevreaux à la ferme et la commercialisation en circuit court.

<http://www.aufiliere.fr/engraisser-ses-chevreaux-a-la-ferme/>